



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada**

**Room 1650, 635 8th Ave. S.W.**

**Calgary**

**Alberta**

**T2P 3M3**

**Bid Fax: (403) 292-5786**

**Request For a Standing Offer  
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and  
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer  
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et  
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,  
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés  
énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada/Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Room 1650, 635 8th Ave. S.W.

Calgary

Alberta

T2P 3M3

|   |  |
|---|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>Firearm Magnifiers  |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>M8500-15R089/A  | <b>Date</b><br>2016-05-20                                      |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>M8500-15R089   | <b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b><br>PW-\$CAL-125-6479 |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>CAL-5-38115 (125)  | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>                         |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2016-06-08</b>  |  |
| <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Mountain Daylight<br>Saving Time MDT   |  |
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b><br>See Herein   |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Chan, Linda S.   | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>cal125                   |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(403)389-1590 ( )   | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(403)292-5786                    |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE<br>ARMOURER SECTION<br><br>2 LOCATIONS:-<br>(1) 6101 DEWDNEY AVE WEST, REGINA, SASK S4P 3K7<br>(2) 1426 ST. JOSEPH BLVD, OTTAWA, ONT K1A 0R2 |  |
| <b>Security - Sécurité</b><br>This request for a Standing Offer does not include provisions for security.<br>Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.   |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b>   | <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b> |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/<br/>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                              |

## TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>   | <b>3</b>  |
| 1.1 INTRODUCTION.....   | 3         |
| 1.2 SOMMAIRE .....  | 3         |
| 1.3 COMPTE RENDU.....   | 4         |
| <b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....</b>  | <b>4</b>  |
| 2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....  | 4         |
| 2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....  | 4         |
| 2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES .....   | 4         |
| 2.4 LOIS APPLICABLES .....  | 5         |
| <b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES .....</b>   | <b>5</b>  |
| 3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES .....   | 5         |
| <b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....</b>                                      | <b>6</b>  |
| 4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....   | 6         |
| 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....  | 7         |
| <b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>                                      | <b>7</b>  |
| 5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE .....   | 7         |
| 5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS<br>SUPPLÉMENTAIRES ..... | 8         |
| <b>PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>                                  | <b>8</b>  |
| <b>A. OFFRE À COMMANDES .....</b>   | <b>8</b>  |
| 6.1 OFFRE.....  | 8         |
| 6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....   | 8         |
| 6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....  | 9         |
| 6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES .....  | 9         |
| 6.5 RESPONSABLES.....   | 10        |
| 6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS .....   | 10        |
| 6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE .....  | 11        |
| 6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES .....   | 11        |
| 6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....   | 11        |
| 6.10 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....   | 11        |
| 6.11 LOIS APPLICABLES .....   | 11        |
| <b>B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>   | <b>11</b> |
| 6.1 BESOIN.....   | 12        |
| 6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....  | 12        |
| 6.3 DURÉE DU CONTRAT.....   | 12        |
| 6.4 PAIEMENT .....  | 12        |
| 6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION .....  | 13        |
| 6.6 ASSURANCES.....   | 13        |
| 6.7 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....  | 13        |

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M8500-15R089/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M8500-15R089

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-5-38115(125)

Id de l'acheteur - Buyer ID  
cal125  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ANNEXE A</b> .....   | <b>14</b> |
| BESOIN .....  | 14        |
| <b>ANNEXE B</b> .....   | <b>15</b> |
| BASE DE PAIEMENT .....  | 15        |
| <b>ANNEXE C</b> .....   | <b>17</b> |
| RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES .....                      | 17        |
| <b>ANNEXE D DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES</b> ..... | <b>18</b> |
| INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....                               | 18        |

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Introduction**

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- |          |   |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;   |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;  |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;   |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;  |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;  |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :<br><br>6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;<br><br>6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, le Rapport d'Utilisation de l'Offre à Commandes, les instruments de paiement électronique et toute autre annexe.

### **1.2 Sommaire**

- 1.2.1** D'établir une offre à commandes individuelle et régionale pour la fourniture et la livraison de Aimpoint 3X loupe & Aimpoint 6X loupe à section de l'armurerie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). L'offre à commandes sera pour une période trois (3) an, avec deux (2) supplémentaires d'un (1) an, les périodes d'option.

Points de livraisons :-

1. Section de l'armurier de la GRC, 6101, av. Dewdney Ouest, Regina (Saskatchewan), S4P 3K7; et
2. Section de l'armurerie de la GRC, 1426, boul. St-Joseph, Ottawa (Ontario) K1A 0R2

- 1.2.2** Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

- 1.2.3** Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

### 1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

#### 2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

B4024T (2006-08-15) Aucun produit de remplacement  
M0019T (2007-05-25) Prix et(ou) taux fermes

### 2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

### 2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

---

## 2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

### 3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (1 copie papier)  
Section II : offre financière (1 copie papier)  
Section III: attestations (1 copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Offre technique**

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Offre financière**

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### 3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe D Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe D Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté. L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### 3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux offres ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les offres accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les offres reçues seront évaluées. Si des offres accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux offres recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des offres accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les offres accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres offres reçues seront évaluées.

#### 4.1.1 Évaluation technique

##### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

En présentant une offre, l'offrant atteste qu'il est en mesure de satisfaire aux conditions énoncées à l'annexe A – Besoin.

#### 4.1.2 Évaluation financière

Les quantités sont estimatives et ne sont prévues qu'à des fins d'évaluation et ne feront pas partie de toute offre à commande subséquente.

Le prix soumissionné total sera calculé en multipliant les prix d'unité pour chaque article de ligne

---

par l'usage estimé. Pour chaque endroit, le calcul sera appliqué à chaque année et à année d'option de fixation de prix et toutes les périodes seront élevées pour déterminer le prix soumissionné total évalué total de l'offre la Proposition pour chaque endroit.

Clause du Guide des CUA [M0220T](#) (2016-01-28), Évaluation du prix - offre

## **4.2 Méthode de sélection**

**4.2.1** Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec l'offre**

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.1.2 Attestations additionnelles requises avec l'offre**

##### **5.1.2.1 Attestation du contenu canadien**

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande d'offres à commandes, les offrants reconnaissent que seulement les offres pour les articles accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les articles offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause [A3050T](#), peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec l'offre aura pour conséquence que l'article ou les articles offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

L'offrant atteste que :

( ) l'article ou les articles offerts et identifiés comme produits canadiens sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause [A3050T](#).

5.1.2.1.1 Clause du *Guide des CCUA* [A3050T](#) (2014-11-27), Définition du contenu canadien

## **5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre**

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » ) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#) ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

## **PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **6.1 Offre**

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

#### **6.2 Exigences relatives à la sécurité**

6.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2005](#) (2016-04-04), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

#### **6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports**

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe C. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;  
Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;  
Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;  
Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les quinze (15) jours civils suivant la fin de la période de référence.

### **6.4 Durée de l'offre à commandes**

#### **6.4.1 Période de l'offre à commandes**

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées à partir de la date d'émission pour une durée de trois ans.

#### **6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes**

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une période supplémentaire de deux périodes d'un an, aux mêmes conditions et aux taux ou les prix précisés dans l'offre à commandes, ou à un taux ou le prix calculé conformément à la formule précisée dans la Offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M8500-15R089/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M8500-15R089

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-5-38115(125)

Id de l'acheteur - Buyer ID  
ca1125  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### 6.4.3 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

### 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Linda Chan, Agente d'approvisionnements  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Approvisionnement - Calgary  
635, 8e Avenue SO, pièce 1650  
Calgary, Alberta T2P 3M3

Téléphone:(403) 389-1590  
Télécopieur:(403) 292-5786  
Courriel: linda.chan@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

#### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquentes à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquentes à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

#### 6.5.3 Représentant de l'offrant (À compléter)

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### 6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Section de l'armurerie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M8500-15R089/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M8500-15R089

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-5-38115(125)

Id de l'acheteur - Buyer ID  
ca1125  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## 6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

## 6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 100,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

## 6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales [2005 \(2016-04-04\)](#), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales – biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe A, Besoin;
- f) l'Annexe B, Base de paiement;
- g) l'Annexe C, le Rapport d'Utilisation de l'Offre à Commandes;
- h) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_.

## 6.10 Attestations et renseignements supplémentaires

### 6.10.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

### 6.10.2 Clauses du *Guide des CCUA*

M3060C (2008-05-12) Attestation du contenu canadien

## 6.11 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

## 6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

## 6.2 Clauses et conditions uniformisées

### 6.2.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article (16), Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2016-04-04) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

## 6.3 Durée du contrat

### 6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

## 6.4 Paiement

### 6.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de unitaire ferme précisé(s) dans l'annexe « B », selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

### 6.4.3 Paiements unique

H1000C (2008-05-12), Paiements unique

### 6.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M8500-15R089/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M8500-15R089

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-5-38115(125)

Id de l'acheteur - Buyer ID  
cal125  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **6.5 Instructions pour la facturation**

**6.5.1** L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

**6.5.2** Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

## **6.6 Assurances**

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

## **6.7 Clauses du *Guide des CCUA***

A9039C (2008-05-12) Récupération

A9068C (2010-01-11) Règlements concernant les emplacements du gouvernement

B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires

M3060C (2008-05-12) Attestation du contenu canadien

## ANNEXE A

### BESOIN

Pour la fourniture et la livraison de Aimpoint 3X loupe et Aimpoint 6X loupe à section de l'armurerie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Loupe dispositif doit être utilisé en conjonction avec la vue réflexe Aimpoint.

Points de livraisons :-

1. Section de l'armurier de la GRC, 6101, av. Dewdney Ouest, Regina (Saskatchewan), S4P 3K7;
2. Section de l'armurerie de la GRC, 1426, boul. St-Joseph, Ottawa (Ontario) K1A 0R2

#### **Spécifications pour Aimpoint 3X loupe (Article #200271 Aimpoint 3XMag-1)**

1. utilisable dans une plage de température allant de -45°C à +70°C ;
2. être résistant à l'eau à un niveau d'immersion égale ou supérieure à 20 mètres ;
3. diamètre de l'objectif minimal de 20 mm ;
4. grossissement de 3X ;
5. dimensions maximales de : 117 mm de longueur x 46 mm de largeur x 43mm de hauteur ;
6. poids maximum de 230 grammes ;
7. diamètre de la pupille de sortie minimale de 6,5 mm ;
8. minimum champ de vision (FOV) 7 degrés ;
9. paramètres de dioptrique variable entre -3 à +3 sur l'ensemble de la lentille oculaire ;
10. compatible avec 30 mm montage anneaux ;
11. caractéristiques de réglage interne pour permettre le centrage de la loupe à la vue (élévation et dérive) ;
12. caractéristique un arrière positionné le bossage de montage plate, comportant un minimum de quatre points de fixation (vis), plus précisément positionnés à 06:00 directement ci-dessous (en ligne) avec l'élévation et la fonction de correction de dérive ;
13. être en caoutchouc blindé ;
14. doivent pas requérir la remise à zéro d'optique/arme à feu pour une utilisation derrière la vue primaire une fois à zéro

#### **Spécifications pour Aimpoint 6X loupe (Article #200272 Aimpoint 6XMag-1) :**

1. utilisable dans une plage de température allant de -45°C à +70°C ;
2. être résistant à l'eau à un niveau d'immersion égale ou supérieure à 20 mètres ;
3. diamètre de l'objectif minimal de 20 mm ;
4. grossissement de 6X ;
5. dimensions maximales de : 151 mm de longueur x 46 mm de largeur x 43mm de hauteur ;
6. poids maximum de 250 grammes ;
7. diamètre de la pupille de sortie minimale de 3,3 mm ;
8. minimum champ de vision (FOV) 3 degrés ;
9. paramètres dioptrique variables entre -3 à +3 sur l'ensemble de la lentille oculaire ;
10. compatible avec 30 mm montage anneaux ;
11. caractéristiques de réglage interne pour permettre le centrage de la loupe à la vue (élévation et dérive) ;
12. fonctionnalité un arrière positionné le bossage de montage plate, comportant un minimum de quatre points de fixation (vis), plus précisément positionnés à 06:00 directement ci-dessous (en ligne) avec l'élévation et la fonction de correction de dérive ;
13. être blindé en caoutchouc ;
14. doivent pas requérir la remise à zéro d'optique/arme à feu pour une utilisation derrière la vue primaire une fois à zéro ;

**ANNEXE B**  
**BASE DE PAIEMENT**

Les taxes applicables doivent être exclues des prix indiqués dans les présentes.  
Les taxes applicables seront ajoutées séparément sur la facture, le cas échéant.

*Les quantités sont estimatives et ne sont prévues qu'à des fins d'évaluation et ne feront pas partie de toute offre à commande subséquente.*

**Prix unitaire fermes, FAB à destination, comprenant tous les frais d'expédition et de livraison pour chaque lieu de livraison.**

**A. Offre à commandes année 1 – Un an à partir de la date de d'émission**

| Article  | Description                                   | Utilisation estimée par année | Prix unitaire ferme |
|----------|---|-------------------------------|---------------------|
| <b>1</b> | <b>Aimpoint 3XMag-1 (Article #200271)</b>     |                               |                     |
| 1.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 50                            |                     |
| 1.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 50                            |                     |
| <b>2</b> | <b>Aimpoint 6XMag-1 (Article #200272)</b>     |                               |                     |
| 2.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 50                            |                     |
| 2.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 50                            |                     |

**B. Offre à commandes année 2 – À être déterminé**

| Article  | Description                                   | Utilisation estimée par année | Prix unitaire ferme |
|----------|---|-------------------------------|---------------------|
| <b>1</b> | <b>Aimpoint 3XMag-1 (Article #200271)</b>     |                               |                     |
| 1.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 50                            |                     |
| 1.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 50                            |                     |
| <b>2</b> | <b>Aimpoint 6XMag-1 (Article #200272)</b>     |                               |                     |
| 2.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 50                            |                     |
| 2.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 50                            |                     |

**C. Offre à commandes année 3 – À être déterminé**

| Article  | Description                                   | Utilisation estimée par année | Prix unitaire ferme |
|----------|---|-------------------------------|---------------------|
| <b>1</b> | <b>Aimpoint 3XMag-1 (Article #200271)</b>     |                               |                     |
| 1.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 50                            |                     |
| 1.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 50                            |                     |
| <b>2</b> | <b>Aimpoint 6XMag-1 (Article #200272)</b>     |                               |                     |
| 2.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 50                            |                     |
| 2.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 50                            |                     |

**D. Offre à commandes option 1 année – À être déterminé**

| Article  | Description                                   | Utilisation estimée par année | Prix unitaire ferme |
|----------|---|-------------------------------|---------------------|
| <b>1</b> | <b>Aimpoint 3XMag-1 (Article #200271)</b>     |                               |                     |
| 1.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 25                            |                     |
| 1.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 25                            |                     |
| <b>2</b> | <b>Aimpoint 6XMag-1 (Article #200272)</b>     |                               |                     |
| 2.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 25                            |                     |
| 2.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 25                            |                     |

**E. Offre à commandes option 2 année – À être déterminé**

| Article  | Description                                   | Utilisation estimée par année | Prix unitaire ferme |
|----------|---|-------------------------------|---------------------|
| <b>1</b> | <b>Aimpoint 3XMag-1 (Article #200271)</b>     |                               |                     |
| 1.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 25                            |                     |
| 1.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 25                            |                     |
| <b>2</b> | <b>Aimpoint 6XMag-1 (Article #200272)</b>     |                               |                     |
| 2.1      | FAB à destination – GRC Regina (Saskatchewan) | 25                            |                     |
| 2.2      | FAB à destination – GRC Ottawa (Ontario)      | 25                            |                     |

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M8500-15R089/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M8500-15R089

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-5-38115(125)

Id de l'acheteur - Buyer ID  
cal125  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## ANNEXE C

### RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES

**Faire parvenir à:**

Facsimile: (403) 292-5786  
Email: WST.PA-CAL@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le rapport d'utilisation doit être soumis au plus tard quinze (15) jours civils après la fin de la période visée par le rapport.

**FOURNISSEUR :**

**N° DE L'OFFRE À COMMANDES:**

**MINISTÈRE OU ORGANISME:**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Période d'utilisation:**

1<sup>er</sup> avril au 30 juin                       1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre  
 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre               1<sup>er</sup> janvier au 31 mars

| N° d'article  | Description | Valeur de chaque offre à commandes (TPS inclus) |
|---|-------------|---|
| 1   |             |   |
| 2   |             |   |
| 3   |             |   |
| 4   |             |   |
| 5   |             |   |
| 6   |             |   |
| 7   |             |   |
| 8   |             |   |
| 9   |             |   |
| 10  |             |   |
| <b>Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:</b> |             |   |

**AUCUN RAPPORT:** Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période

**Préparé par:**

Nom: \_\_\_\_\_ N° de Téléphone.: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M8500-15R089/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M8500-15R089

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
CAL-5-38115(125)

Id de l'acheteur - Buyer ID  
cal125  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **ANNEXE D de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES**

### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)